DEPARTEMENT DE L'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

Le vingt-six juin deux mille dix-huit à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Madame Anne JERUSALEM.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

Etaient présents: Ancy-Le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, Mme ROYER Maryse, Ancy-Le-Libre: Mme BURGEVIN Véronique, Argenteuil-Sur-Armançon: M. SCHIER Gaston, Baon: M. CHARREAU Philippe, Chassignelles: Mme JERUSALEM Anne, Cheney: M. BOLLENOT Jean-Louis, Collan: Mme GIBIER Pierrette, Epineuil: Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle: M. CAILLIET Jean-Bernard, Mme CONVERSAT Pierrette, M. GOVIN Gérard, Fulvy: M. HERBERT Robert, Gigny: M. REMY Georges, Junay: M. PROT Dominique, Lézinnes: M. MOULINIER Laurent, Mélisey: M. BOUCHARD Michel, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Nuits-Sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Pacy-Sur-Armançon: Mme BOHAJUC-FRANCHE Céline, Perrigny-Sur-Armançon: Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, Pimelles: M. ZANCONATO Eric, Ravières: M. HELOIRE Nicolas, M. LETIENNE Bruno, Roffey: M. GAUTHERON Rémi, Rugny: M. NEVEUX Jacky, Saint-Martin-Sur-Armançon: Mme MUNIER Françoise, Sambourg: M. FOREY Bernard, Sennevoy-Le-Bas: M. GILBERT Jacques, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Stigny: M. BAYOL Jacques, Tanlay: M. BOUILHAC Jean-Pierre, Thorey: M. NICOLLE Régis, Tissey: M. SABOURIN Sébastien, Tonnerre : Mme AGUILAR Dominique, Mme BOIX Mme DOUSSEAUX Jacqueline, M. GOURDIN Jean-Pierre, M. HARDY Raymond, M. ROBERT Christian, Tronchoy: Mme ARBILLOT Annie, Vézannes: M. LHOMME Régis, Villiers-Les-Hauts: M. BERCIER Jacques, Vireaux: M. PONSARD José.

Nombre de conseillers :

Excusés: Argentenay: Mme TRONEL Catherine, Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Bernouil: M. PICARD Bruno, Cruzy-Le-Châtel: M. DURAND Thierry, Cry-Sur-Armançon: M. DE PINHO José, Gland: Mme NEYENS Sandrine, Tanlay: M. BOURNIER Edmond, Tonnerre: Mme DUFIT Sophie, Mme LAPERT Justine, Villon: M. BAUDOIN Didier, Viviers: M. PORTIER Virgile.

En exercice: 73 Présents: 45 Absent(s): 11 Pouvoir(s): 17

62

Votants:

Excusés ayant donné pouvoir: Aisy-Sur-Armançon: M. BURGRAF Roland, Dannemoine: M. KLOËTZLEN Eric, Dyé: M. DURAND Olivier, Jully: M. FLEURY François, Lézinnes: M. GALAUD Jean-Claude, Quincerot: M. BETHOUART Serge, Serrigny: Mme THOMAS Nadine, Tanlay: Mme PICOCHE Elisabeth, Tonnerre: Mme BERRY Véronique, Mme COELHO Caroline, M. LANCOSME Michel, M. LENOIR Pascal, M. ORTEGA Olivier, M. SERIN Mickail, Trichey: Mme GRIFFON Delphine, Vézinnes: Mme BORGHI Micheline, Yrouerre: M. PIANON Maurice.

Délibération n° 69-2018

Secrétaire de séance : M. GONON Jean-Louis

Date de convocation: 20 juin 2018

Objet:

RESSOURCES HUMAINES

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient ainsi au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps

complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit

Personnels communautaires

Modification de postes et

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Modification de postes et modification du tableau des emplois

Vu les statuts de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne »,

de modifier le tableau des emplois pour permettre un avancement de grade.

Considérant la saisine du Comité Technique de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » ;

Considérant les besoins du pôle développement durable ;

Considérant la saisine en date du 9 juin 2018 de la Commission Administrative Paritaire de catégorie C;

Madame la présidente propose :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

089-200039642-20180626-69-2018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2018 Publication : 28/06/2018

1) De supprimer les postes suivants :

- Pôle scolaire - coordination - bâtiment

Création	Suppression	
	Grade: Agent spécialisé principal	
	2ème classe des écoles maternelles	
	Catégorie : C	
	Temps de travail : 11,75/35 ^{ème}	
	Nombre de poste : 1	
	Date de suppression : 01/05/2018	
Motif: mutation de l'agent / remplacement en interne		

- Pôle petite enfance - enfance - jeunesse - ALSH

Création	Suppression
	Grade: Adjoint territorial d'animation
	Catégorie : C
	Temps de travail: 3,02/35ème
	Nombre de poste : 1
	Date de suppression : 01/09/2018
Motif: arrêt des Nouvelles	

2) De modifier les postes suivants:

- Pôle communication - soutien aux associations - conservatoire - RAD

Création	Suppression			
Grade: Adjoint administratif territorial	Grade: Adjoint administratif territorial			
principal 2ème classe				
Catégorie : C	Catégorie : C			
Temps de travail: 35/35 ^{ème}	Temps de travail : 35/35 ^{ème}			
Nombre de poste : 1	Nombre de poste : 1			
Date de création: 01/09/2018	Date de suppression : 01/09/2018			
Motif: avancement de grade / réussite examen professionnel				

- Pôle petite enfance – enfance – jeunesse – ALSH

Création	Suppression			
Grade: Adjoint territorial d'animation	Grade: Adjoint territorial d'animation			
Catégorie : C	Catégorie : C			
Temps de travail : 12,81/35 ^{ème}	Temps de travail : 14,18/35 ^{ème}			
Nombre de poste : 1	Nombre de poste : 1			
Date de création: 01/09/2018	Date de suppression : 01/09/2018			
Motif: modification temps de travail / Arrêt des Nouvelles Activités Périscolaires				

Création	Suppression		
Grade: Adjoint territorial d'animation	Grade: Adjoint territorial d'animation		
Catégorie : C	Catégorie : C		
Temps de travail : 12,81/35 ^{ème}	Temps de travail : 15,16/35 ^{ème}		
Nombre de poste : 1	Nombre de poste : 1		
Date de création : 01/09/2018	Date de suppression : 01/09/2018		
Motif: modification temps de travail/Arrêt des Nouvelles Activités Périscolaires			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

089-200039642-20180626-69-2018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2018 Publication : 28/06/2018 Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents sont inscrits au budget primitif 2018, chapitre 012.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire	62	pour
	0	contre
	0	abstention

ADOPTE l'ensemble des propositions ci-dessus,

AUTORISE Madame la présidente à engager toute procédure ou signer tout acte utile nécessaire à l'exécution de cette délibération.

> Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits. Pour copie conforme.

La présidente, Anne JERUSALEM.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

089-200039642-20180626-69-2018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2018 Publication: 28/06/2018